

Les aides européennes « régionales » des sept prochaines années présentées à Niort

L'Europe devrait verser quelques subsides aux acteurs de l'économie deux-sévirienne. Le Poitou-Charentes va recevoir 433 millions d'euros au cours des sept prochaines années. Les modalités ont été présentées hier à Niort.

NIORT. A l'occasion de la mise en œuvre des programmes européens dans la région Poitou-Charentes, le préfet de région a présidé hier, à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) à Niort, une réunion d'information sur cette « nouvelle génération de programmes destinée aux porteurs de projets afin de les aider dans leur démarche ».

En la matière, l'aide européenne n'est pas neutre, « et les enjeux financiers sont d'importance », a indiqué le préfet de région.

Cohésion

« L'Union européenne accordera sur sept ans 433,02 millions d'euros. L'allocation des fonds structurels est ciblée sur les trois priorités suivantes : d'abord accroître l'attractivité des régions et des villes des états membres ; ensuite améliorer la connaissance et l'innovation pour la croissance ; enfin, créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. »

« Les programmes 2007-2013 ne sont pas une simple prolongation

de la génération précédente », a souligné le préfet de région. « D'abord parce qu'une Europe à 27 ne peut envisager la cohésion exactement de la même manière qu'une Europe à 15. Les pays dits de la « convergence » - les nouveaux adhérents - mobilisent la grande majorité des crédits consacrés à cette politique. »

A guichet fermé ?

Une politique qui privilégiera 70 % de ses crédits vers les axes « innovations » et « environnement ». « Ils constituent la véritable colonne vertébrale du programme opérationnel. » Le programme mise aussi sur l'emploi. « Mais nous risquons là de jouer très rapidement à guichet fermé. »

Les entreprises désireuses d'en savoir davantage peuvent contacter la préfecture de région à Poitiers ou la Direction régionale de l'emploi, toujours à Poitiers.

EUROPE

Journées départementales d'information sur les programmes européens à l'ESIP

Où va l'argent de l'Europe ?

La Région et la préfecture ont invité dernièrement les élus de la Région à se pencher sur les programmes d'aides européens. Explication de textes.

« **L'**EUROPE, l'Europe, l'Europe... ». Le général de Gaulle n'est plus là pour sautiller « comme un cabri » sur sa chaise, mais en plus de 40 ans l'Europe a pris corps. Pour le commun des mortels, et ce d'autant plus en milieu rural, l'action de l'Union européenne se résume à la PAC (Politique agricole commune), un de ses piliers. Sur la période 2007-2013, l'Europe versera 433 millions à la région Poitou-Charentes. Afin d'aider les porteurs de projets, dans leurs démarches,

à savoir principalement les élus, la préfecture et la Région ont organisé la semaine dernière une présentation de ces programmes d'aides.

Combien pour quoi faire ?

La première chose à comprendre est que derrière les sigles se cachent des ressources financières. Il suffit de rentrer dans la bonne case. Le Fonds européen de développement régional (Feder) cible la meilleure cohésion du territoire (201 millions d'euros). Le Fonds so-

cial européen (FSE), s'attache à la cohésion économique, au développement durable ou au maintien de l'égalité homme-femme (128 millions). Quant au Feadr (Fonds européen agricole pour le développement rural), anciennement Feoga, il est l'équivalent du Feder pour les zones rurales (97 millions). (Ndlr : le Fonds européen pour la pêche -7 millions- ne concerne presque pas la Vienne).

Innovation, emploi, développement durable, et cohésion des territoires président à ces subventions sachant qu'à un euro européen doit correspondre un euro national.

-21 % pour le Feder

Une chaudière à bois à Smarves, le financement d'une plateforme mécanique à l'Ensm de Poitiers pour les recherches sur la pile à combustible, la mise au point d'un pot de fleur biodégradable par le pôle Eco-industries, le remplacement des roulements à billes par des fluides sur les moteurs d'Ariane V par le laboratoire de mécanique des solides de l'université de Poitiers, voilà quelques exemples de la destination des fonds européens, donc de votre argent.

Antoine Victot

2,3 millions pour les bâtiments d'élevage

Concrètement le Feadr destiné à nos zones rurales, permet par exemple la modernisation des bâtiments d'élevages. Nouvelle salle de traite, ou stabulation pour le stock des fourrages, 114 dossiers ont été retenus dans la Vienne à ce titre. Des aides de 3 300 € à 100 000 € pour un total de plus d'un millions d'euros (avec son équivalent national de 1,3 millions €), la moitié concernent les bovins viandes, suivent les vaches allaitantes, le caprin et l'ovin. Et ce en dépit du seul bémol de cette campagne 2007-2013, une baisse significative des crédits. -21 % notamment pour le Feder ce qui fait dire au préfet Bernard Fragneau « *qu'il sera impératif de mieux cibler nos efforts autour des projets innovants et prioritaires* ».